

L'État sans l'ethnie et l'ethnie sans l'État : approche du problème de la construction politique en Afrique

Emboussi Nyano*

Résumé : *Le texte revient sur une solution, dont la formulation remonte à plus de cinquante ans, dans l'œuvre de l'homme politique camerounais Ruben Um Nyobè qui rejetait l'idée que l'on puisse se servir des ethnies comme moyens de lutte politique. Prise au sérieux, elle est porteuse, pensons-nous, d'une solution probante au problème du tribalisme et, au-delà, à celui de la forme que prend la question du multiculturalisme en Afrique.*

Mots clés : *Démocratie, État, Ethnie, Politique, République, Territoire, Tribalisme, Tribu, Um Nyobè.*

Poser le problème du tribalisme

L'anti-tribalisme africain oscille entre une forme radicale et une forme relative qui posent toutes problème tant sur le plan théorique que pratique. La première, qu'exemplifient les discours d'hommes politiques tels qu'Ahmadou Ahidjo du Cameroun, entendait faire de la nation le creuset dans lequel les ethnies viendraient se fondre. L'impossibilité de montrer sur le plan théorique comment cela pouvait se faire s'est accompagnée sur le plan pratique du développement de la dictature de nomenclaturas tribales au prétexte de la nation. La forme relative dans laquelle elle dégénère vient d'être remise au goût du jour par Ernest Mbonda et sa thèse de la justice ethnique. Elle est au minimum frustrante en ce qu'elle maintient les ethnies au centre de la confrontation politique. C'est à sortir de ces difficultés que le présent article invite, en proposant de penser à nouveau le problème philosophique politique africain,

* Emboussi Nyano enseigne au département de philosophie de l'Université de Douala. Il est l'auteur, entre autres, de *Esquisse d'une théorie empiriste de la morale*, Dianoïa, 2015.

et en montrant que celui-ci se résout quand on prend en compte une redéfinition et de l'ethnie et du politique.

1°) Dans sa forme la plus générale, il s'agit de s'attaquer à la théorie de la pratique politique africaine : comment rendre la politique possible, c'est-à-dire l'affrontement pour le pouvoir sans que s'en mêlent des interférences tribales? Peut-être cela passera-t-il par la définition de ce qu'est la politique en général, indépendamment des formes que sont la démocratie, la dictature, le libéralisme, le socialisme, l'altermondialisme, ou toute autre forme de régime ou d'idéologie politique.

2°) Sous une forme plus spécifique, il s'agit de penser un anti-tribalisme qui aboutisse au non-tribalisme et non au développement du tribalisme par d'autres voies. Cette obligation doit se décliner en termes de philosophie politique en soulignant que bien que ce soit souhaitable et que probablement cela doive en être la fin, il ne s'agit pas de transformer l'homme africain en non-tribaliste. Il s'agit plutôt, le supposant aussi tribaliste que possible, de faire en sorte que la pratique politique ne le soit pas. L'homme politique est par essence un opportuniste, c'est-à-dire un homme qui se sert de tous les outils à sa disposition pour atteindre le pouvoir. Comment lui donner des outils qui lui permettent d'atteindre ses fins sans que le processus de tribalisme ne s'en mêle? Comment ce dernier peut-il être sorti de la boîte à outils politique?

La tâche d'une telle réflexion est donc clairement conceptuelle : penser le politique en contexte africain. Le problème du tribalisme nous contraint à réexaminer les concepts fondamentaux avec lesquels nous nous saisissons du politique et pratiquons la politique. Ceux-ci sont porteurs d'insuffisances dont l'incapacité que nous avons à résoudre le problème du tribalisme est révélatrice. Il s'agit donc d'élaborer un concept ajusté à notre contexte, c'est-à-dire porteur des promesses du politique ou encore qui n'ouvre pas la porte à ce qu'il veut nier.

L'ethnie et l'illusion ethnographique

Ce qui rend agaçant le problème du tribalisme et contribue à en faire un casse-tête c'est le contraste entre l'apparente certitude des données que sont la tribu et le politique et la conscience confuse

que quelque chose ne va pas dans leur relation, ne serait-ce que sur le plan éthique. Cet agacement ne peut cesser que si prend fin le contraste, et que s'équilibre la relation entre l'ethnique et le politique. Pour cela il est nécessaire de revenir sur les concepts de base ; il apparaît alors que des erreurs sont véhiculées par nos concepts courants, qui font croire à tort que l'ethnie existe sous une forme « objective » (linguistique, géographique, ethnographique... reconnaissable à travers les humains) et que le politique est une simple lutte pour le pouvoir.

La plupart de ceux qui se penchent sur le tribalisme et l'ethnie le font avec la conviction que cette dernière existe sous une forme simple, bien que parfois les critères soient malaisés à circonscrire définitivement. Ils se donnent donc pour mission de préciser, d'affiner, de développer et de circonscrire son concept, en espérant qu'au bout de leur entreprise ils parviendront à quelque chose de moins flou. Mais leur espoir est condamné à rester vain.

Pour s'en rendre compte, on peut partir des critères que met en évidence J. L. Amselle quand il parle de « la langue, un espace, des coutumes, des valeurs, un nom, une même ascendance et la conscience qu'ont les acteurs d'appartenir à un même groupe »¹. Ils fournissent une base moyenne raisonnable de définition de l'ethnie, à l'image de celle que propose Emile Kenmogne quand il affirme que « la tribu est un ensemble humain homogène et plus ou moins organisé qui se distingue par une tradition humaine de descendance, une culture, une langue et un nom communs »². Mais aucun des critères, pris individuellement ou collectivement ne permet de circonscrire l'ethnie.

Passons sur le nom. Il est souvent d'origine extérieure au groupe. Ce sont parfois les groupes voisins, et en ce qui nous concerne les ethnographes, qui lui donnent un nom. Il ne peut donc que difficilement permettre de circonscrire l'ethnie. La langue est probablement un critère sûr, le plus sûr de ceux que l'on

¹ 1985, cité par Ernest-Marie Mbonda, « La « justice ethnique » comme fondement de la paix dans les sociétés pluriethniques. Le cas de l'Afrique », in Josiane Boulad Ayoub et Luc Bonneville, *Souverainetés en crise*, pp. 451-500, Paris, L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 2003.

² « Processus de déchéance tribaliste et conséquence sur l'idée de l'État », Draft, p. 3. Nous citons ce texte inédit parce qu'il a largement été diffusé sur Internet et fait l'objet d'attaques violentes de la part de James Mouangué Kobila.

invoque généralement, au point même qu'il est possible, à partir de son analyse, de saisir les caractéristiques d'un groupe social, ainsi qu'en témoignent les succès de la sociolinguistique. Pourtant, on ne peut recourir à elle pour définir l'ethnie ; elle n'est ni nécessaire, ni suffisante, ni même un chemin vers celle-ci. En effet, il n'est pas nécessaire de parler une langue pour appartenir à une ethnie, dans la mesure où on peut en être membre sans jamais l'avoir apprise, ne serait-ce que parce que l'on vit dans un contexte dominé par une autre langue. Dans le même ordre d'idées, on peut parler une langue, y compris comme langue maternelle, sans appartenir à l'ethnie. Il suffit de l'avoir apprise simplement parce que l'on est né et que l'on a grandi dans un milieu dominé par les locuteurs de cette langue. On peut invoquer le cas d'une ethnie qui s'emparerait de la langue d'une autre sans cesser d'être elle-même : les langues Beti du sud-Cameroun seraient le résultat d'un emprunt à l'Ati qui dominait auparavant la région, les Fulani du nord-Nigéria ont largement été haoussaisés, etc.

On peut se fier aux coutumes, car elles s'avèrent contenir d'importants éléments de reconnaissance et de distinction des ethnies, en dépit du caractère vague de la notion. En s'en tenant seulement au pittoresque, de nombreux groupes sont reconnaissables à certains traits caractéristiques tels que la manière de se marier, l'art, la cuisine, l'architecture, etc. On court cependant à la déception : des groupes différents peuvent partager les mêmes coutumes, ainsi qu'on peut l'observer entre Bafia et Yambassa du sud Cameroun ; des sous-groupes d'une même ethnie peuvent différer radicalement sur le plan des mœurs et pratiques, ainsi qu'on le constate entre Peuls fulbé et Peuls bororo. Des arguments du même type peuvent être utilisés en ce qui concerne les valeurs.

L'ascendance quant à elle est rarement, voire jamais, identique. Il est difficile de croire que plusieurs centaines de milliers de personnes, plusieurs millions soient les descendantes d'un même couple d'ancêtres. Le doute persiste même quand il s'agit d'un groupe restreint, sauf quand il s'agit d'une famille ou d'un groupe de familles.

Pour ce qui est de l'espace, il est facile de faire voir qu'il peut difficilement être un critère distinctif pour une ethnie. En effet, de nombreuses ethnies peuvent partager le même espace, ainsi qu'en témoignent certaines régions imbriquées du nord du

Cameroun, les zones d'Otéélé ou de Douala qui connaissent les mêmes intrications ethniques, entre Ewondo et Bassa'a ou entre ces derniers et les Duala. La même ethnie peut être dispersée dans des espaces différents, à l'exemple de citadins et de campagnards, d'émigrés ou autres qui reconstituent la communauté. Une ethnie peut ne pas avoir d'espace si elle est nomade.

Enfin, la conscience qu'ont les membres d'appartenir au même groupe est en soi floue et porteuse de nombreuses ambiguïtés. Il faudrait déjà arriver à dire en quoi elle consiste et, à notre avis, la définition révélera des surprises ; il faudrait dire à quoi la reconnaître et probablement aucun ensemble clair de critères ne pourra se proposer. Mais même en supposant cet obstacle surmonté, il restera encore que cette conscience ne caractérise pas nécessairement l'appartenance à une ethnie. On peut en effet concevoir qu'un individu soit membre d'une ethnie sans en avoir conscience, comme le sont les enfants qui sur ce point peuvent simplement figurer l'individu qui grandit sans information sur son ascendance familiale, biologique ou non, ainsi que ce serait le cas par exemple d'un orphelin. D'autre part, il ne suffit certainement pas d'avoir cette conscience pour être membre d'une ethnie. Autrement, on pourrait persuader à tort n'importe quel individu et il se muerait en membre. Ce que nous invoquons ici d'une manière quelque peu elliptique pourrait faire l'objet de traitements plus étendus à travers de savoureuses expériences de pensée qui révéleraient les casse-tête auxquels expose ce critère.

Au total, chacun des critères invoqués pour définir l'ethnie se révèle porteur de défaillances. Il est donc difficile de s'y fier individuellement, car aucun ne permet d'avoir une emprise sur la réalité, plus que jamais fuyante. Mais peut-être, pris collectivement permettraient-ils d'atteindre cet objectif?

Ils se révéleront rapidement sans espoir. Si on les exige tous, il y a des chances qu'on parvienne raisonnablement à saisir l'ethnie, mais il est certain que cette dernière aura été vidée de la plupart de ses membres puisque peu d'individus s'avèreront aujourd'hui à même de satisfaire l'ensemble de ces critères. Rappelons-nous à cet effet qu'on peut ne pas parler la langue, ne pas vivre dans le même espace, avoir des ascendants différents, n'avoir aucune conscience d'appartenance, bref, ne pas satisfaire à l'un au moins des critères susinvoqués et continuer de prétendre

être membre de l'ethnie. Si on ne les exige pas en totalité, il restera à savoir lesquels choisir et sur quelle base y procéder, sans compter que réapparaît le spectre du caractère non suffisant des critères, en ceci qu'on peut fort bien les satisfaire sans pour autant être membre du groupe.

Comment donc comprendre et interpréter les difficultés dont nous venons de faire état? Que conclure d'elles? Assurément, nous ne serons pas le premier à mettre en évidence la difficulté qu'il y a à circonscrire le concept d'ethnie. Mais jusqu'ici, cette difficulté a été conçue comme la manifestation de la nécessité d'être plus précis, de proposer des critères plus englobants. Si on observe avec attention l'analyse précédente, on constatera que le scepticisme dont elle témoigne touche moins l'ethnie que la prétention à dire de manière définitive d'un individu qu'il appartient à l'une d'elle. En d'autres termes, nous prétendons qu'elle interdit ou rend aventureuses des affirmations touchant l'identité ethnique d'un individu, telles celle-ci, inspirée de l'article « Justice ethnique... » de Mbonda : « Mbida est Bana ».

Qu'est-ce à dire? Il n'y a pas de groupe cohérent d'hommes dont on pourrait dire de manière critériée qu'ils appartiennent à une ethnie. L'ensemble est hétérogène et ouvert. Il laisse la porte ouverte à d'autres inclusions et ne met de lien réel entre personne. C'est que les hommes n'appartiennent pas aux ethnies, ils satisfont à des caractéristiques descriptives qui pourraient leur faire accoler telle étiquette identitaire, mais aussi et en même temps faire dire qu'on ne devrait pas. En fonction des critères d'identité ethnique et si on s'en tient seulement à eux, Mbida par exemple pourrait aussi bien être dit et se revendiquer Mbo'o que Bana ou d'une autre ethnie. L'erreur que l'on commet donc en parlant des ethnies est de croire qu'elles concernent les hommes et qu'elles visent à les regrouper en ensembles cohérents.

C'est oublier que « ethnie » est d'abord un concept qui, en tant que tel, a une origine historique et trouve sa raison d'être dans la nécessité de comprendre les hommes. Il exprime donc cette compréhension sans qu'il y ait une quelconque obligation que la vie concrète des hommes corresponde à la manière particulière dont on la conçoit. Il circonscrit une réalité qui est d'abord conceptuelle : langue, culture, nom, espace, valeur, parenté, éventuellement conscience ethnique existent bien, pour preuve,

diverses sciences ethnologiques les étudient, et n'importe qui peut les saisir et en faire état. Mais leur existence n'est pas la preuve, ni même seulement le signe qu'ils constituent un lien cohérent et définitif entre les hommes qui s'en font les véhicules. Si on en doute, on n'a qu'à procéder à l'observation historique des groupes que l'on considère comme étant ethniques. On pourra aisément constater que bien peu témoignent de cette unité imaginaire que laisse entendre le concept, en particulier dès l'instant que démographiquement les proportions vont au-delà de ce qui peut être, disons, une très grosse famille. Les guerres entre clans Duala avant la colonisation sont là pour rappeler que la proximité culturelle n'empêche pas les rivalités sanglantes et disent que quand une harmonie relative existe, elle puise ailleurs que dans les éléments mis en avant par le concept d'ethnie. Ceux-ci sont à vrai dire intéressants uniquement pour les sciences ethnologiques, mais dès l'instant qu'on en sort, leur portée est bien limitée.

L'origine des erreurs

D'où vient-il que l'on se soit trompé autant et avec tant de constance sur l'ethnie? L'observation montre de manière indiscutable que les hommes vivent en groupe. C'est sur cette base qu'une analyse rapide peut amener à la conclusion que ce groupe est nécessairement ethnique ou qu'il est constitué sur la base des critères ci-dessus listés et analysés, des critères qu'en gros nous appellerons culturels. Mais ce qui apparaît au terme de l'analyse précédente, c'est que l'harmonie culturelle ne constitue pas une cause de constitution de groupe ; il n'y a aucune relation nécessaire entre les critères d'harmonie culturelle et le groupe.

En réalité, cette harmonie est simplement conséquence et non cause du groupe. Pour le comprendre, il suffit d'examiner chacun des critères. On verra qu'ils s'imposent dès lors que les hommes vivent ensemble, sans contraindre à l'homogénéité. La langue par exemple est liée aux nécessités de la cohabitation. Parler la même langue c'est interagir et donc pouvoir agir en commun ; mais il n'empêche qu'on peut fort bien par la suite être séparé et former des groupes différents et rivaux en dépit de l'identité des langues. La même analyse peut, avec des nuances, être reconduite pour les autres critères.

Comment donc rendre compte de ce que les hommes vivent en groupe? C'est ici que nous rencontrerons le politique. On notera tout de suite que la nécessité de cette vie ne s'impose pas comme une évidence, tant sont nombreux les désagréments que les individus y rencontrent. Sur cette base, les hommes devraient préférer vivre isolés ou alors devraient être amenés à changer régulièrement de groupe. Or celui-ci est remarquablement stable. Si on a exclu l'harmonie culturelle comme explication, on doit pousser plus loin et exclure la famille, car les groupes humains sont généralement plus que des familles et les liens que l'on peut supposer forts entre les membres d'une même famille, encore que ceux-ci n'aillent pas sans conflits violents, n'ont pas lieu d'être sans preuve affirmés hors de celle-ci.

L'hypothèse que l'on peut formuler ici est que les hommes vivent leur vie de groupe malgré les désagréments parce que putativement, hors le groupe, ils en rencontreraient davantage. On peut même dire que le groupe est la meilleure garantie supposée de survie biologique de l'homme.

Il lui faut donc organiser sa survie, c'est-à-dire sa vie en communauté. Il s'agit d'assurer la captation des ressources environnementales pour la vie biologique, il s'agit de l'éloignement des prédateurs parmi lesquels les autres hommes. Ainsi, tourné vers lui-même, le groupe est composé de ceux qui collaborent en vue d'assurer leur survie collective ; tourné vers l'extérieur, le groupe est composé de ceux qui sont prêts à se défendre contre une attaque et à attaquer, c'est-à-dire à faire la guerre. C'est ce qui explique que le meurtre d'un membre du groupe soit interdit tandis que l'étranger ne bénéficie pas des mêmes garanties, et surtout que le fait de tuer des membres d'un groupe avec lequel la communauté est en guerre est salué par tous, ce qu'il faut rapprocher de la manière dont on fête celui qui triomphe d'une bête féroce. C'est ce qui explique que la direction des groupes soit toujours fortement guerrière.

On fera remarquer qu'ici l'harmonie culturelle 1°) n'est ni nécessaire, ni suffisante ; 2°) elle est conséquence, non cause de cette vie en groupe. En effet, la seule qualité requise pour collaborer en vue de la survie collective est la mise des capacités individuelles au service de la communauté. L'harmonie culturelle, l'identité culturelle est un facilitateur de la communication inter-individuelle ; elle n'est pas nécessairement un atout, car elle peut

même être une faiblesse. Si tous les membres du groupe ont exactement la même réaction face à une situation, il se peut, au cas où elle est vertueuse, qu'ils maximisent leur succès ; mais si elle est vicieuse, l'échec n'en sera que plus complet. Une certaine différence entre les membres du groupe est donc nécessaire pour lui ménager les portes de sortie dans tous les cas, et des membres culturellement différents peuvent très bien s'intégrer et être des atouts.

Mais la collaboration pour la survie produit nécessairement des rapprochements comportementaux dont le plus obligatoire est sans doute la langue, du fait du caractère impératif de la communication. Des hommes obligés de collaborer développent forcément des similitudes et finissent par en présenter vis-à-vis des autres, suffisamment pour être considérés comme « ethnie ».

Deux politiques

Que signifient donc nos propos précédents à la lumière de notre préoccupation? On doit comprendre que l'ethnie est l'apparence que prend le groupe politique quand il est confronté au groupe politique rival, celui avec lequel il est en guerre. Autrement dit, quand on parle d'ethnie on doit soupçonner qu'un processus de rivalité ou au minimum de clivage politique est en jeu. Un indicateur intéressant se trouve dans le fait que quels que soient leurs clivages internes respectifs, les groupes politiquement rivaux ont tendance à se présenter comme ethniquement ou culturellement homogènes à l'intérieur et différents l'un de l'autre. Seules les intéressent dans ces cas de figure leurs similitudes internes et leurs différences externes.

C'est donc dire que l'impression qui est commune aux Africains, selon laquelle plusieurs entités ethniques cohabitent dans notre espace, traduit le fait que plusieurs groupes politiques cohabitent. Ce n'est donc pas une lecture ethnologique ou culturelle qu'il faut développer pour comprendre le phénomène mais une approche politique. Cette dernière cependant induira en erreur si on se sert des concepts ordinaires : des nuances mal traduites se manifestent dès l'instant que l'on s'intéresse au politique en contexte de cohabitation des groupes.

Si le groupe est l'ensemble formé par ceux qui sont amenés, pour des raisons diverses (familiales, historiques...) à organiser

collectivement leur survie c'est-à-dire la captation à leur profit exclusif des ressources de leur environnement et la défense du groupe et de ces ressources contre des prédateurs, alors la politique est la construction concrète du processus d'organisation de cette survie collective. Elle comporte deux volets. Le premier, tourné vers le groupe, consiste en l'utilisation des différents talents, et aptitudes, pour les besoins du groupe, le second, tourné contre les autres, organise l'exclusion maximale de la captation des ressources du groupe et la captation maximale des ressources des autres.

L'impression de pluralité des groupes ethniques traduit donc une relation politique que l'on saisira rapidement comme extension de la relation de prédation que les groupes peuvent avoir entre eux. Nous dirons rapidement avant de l'étayer que le jeu politique africain actuel est l'évolution du jeu politique à l'origine de l'Afrique contemporaine, celui qui part de la colonisation. Des groupes politiques divers sont conquis par le colon qui les juxtapose dans leur diversité, et par la suite avec les indépendances le même processus se poursuit, transformé par les contraintes du passage des colons aux Africains. Le cas du Cameroun l'illustrera.

Partons du miroir grossissant du tribalisme ailleurs. Les États-Unis vis-à-vis des Amérindiens (le problème des Noirs est moins caricatural), la Grande Bretagne par rapport à l'Irlande, la France par rapport à la Corse (ou la Bretagne) développent des formes de politiques qui, quoique largement atténuées aujourd'hui par les progrès démocratiques, comportent des ingrédients aux forts relents de tribalisme : une confrontation de deux groupes perçus (bien que ne l'étant certainement pas) comme respectivement homogènes, que cette homogénéité soit « raciale », religieuse ou culturelle ; une revendication, ne serait-ce que par le groupe minoritaire d'une autonomie politique perçue comme gestion par soi et pour soi de ses propres affaires. Ici, l'histoire nous renseigne bien sur l'origine de la situation, qui se trouve dans la conquête d'un territoire par un groupe et l'organisation par le groupe conquérant de la captation à son profit exclusif des ressources du territoire. Cette organisation s'accompagne d'un travail de description de type ethnographique qui permet d'avoir les caractéristiques des Amérindiens, des Irlandais, Corses ou autres. C'est donc dire qu'une relation de conquête est mise politiquement en musique et se traduit après la guerre violente, par une confrontation

permanente des groupes vainqueur et vaincu et une interaction dynamique dont les caractéristiques ethniques sont les produits.

Si on revient à nos réalités, on pourra observer que le même processus a été à l'œuvre avec la colonisation. Il y eut conquête coloniale, mais ici le groupe des conquérants s'est trouvé confronté successivement à de nombreux autres groupes politiques qu'il a tâché de faire vivre sur le même territoire. La politique coloniale a exclu ces groupes du processus politique en ne les prenant pas comme groupes politiques, ce qu'ils avaient paradoxalement été avant l'arrivée du colon comme en témoignent les accords politiques entre ceux-ci et les États européens. Ainsi qu'on peut en conclure aisément, le pacte germano-douala à titre d'exemple ou celui signé entre Makoko et Brazza, traduit une extension politique et non ethnique de « douala » qui, comme « germain » ici, renvoie bien à un groupe politique et non ethnique. Le groupe majoritaire a donc organisé à son profit la captation des ressources du territoire et l'exclusion des autres. Cela s'est accompagné de la description-répertoire des caractéristiques non politiques qui faisaient des autres groupes des groupes, laquelle a engendré l'ethnie, concentré de caractéristiques culturelles figées qui enfermaient les individus dans une identité.

Le départ du colon a sanctionné la volonté des hommes issus du territoire colonisé d'intégrer le monde politique. Il a donc été l'occasion pour les groupes politiques induits par l'interaction coloniale d'apparaître sur le champ politique. Le résultat en sera une dynamique propre, à l'origine des diverses formes que prendront ce qu'on croit être des ethnies. Car si le colon du fait de la conquête pouvait capter à son profit exclusif la ressource territoriale, il n'en sera plus de même de l'indigène évolué³ qui prendra sa place.

Dans ce contexte, les groupes créés par la colonisation vont révéler leur nature politique en entrant en dispute pour la captation des ressources du territoire national, *via* les disputes entre ceux qui se présentent comme en étant les représentants. Les disputes ne porteront jamais sur les caractéristiques mises en avant par l'ethnologie pour décrire les ethnies : il n'est question ni de langue, ni de religion, ni de mœurs ni d'ascendance. En revanche,

³ L'expression est empruntée à Janvier Onana, *Le sacre des indigènes évolués*, Chennevières, Dianôia, 2004.

l'affrontement portera toujours sur la prétention de l'un des groupes à monopoliser le pouvoir ou, ce qui revient au même, à capter à son profit les ressources : foncières, d'État... En outre, et ce sera le révélateur le plus net du caractère politique de ces groupes, ce qu'on dit être des ethnies variera en fonction d'une problématique politique induite par l'acteur, et dont on peut résumer de manière plaisante la démarche à travers les trois catégories : acteur, ami de l'acteur et chef bandit⁴. Une constante que l'on pourra relever dans la plupart des pays africains évoluant dans le tribalisme est que en eux se détachent inmanquablement trois ethnies qui correspondent à l'interaction des acteurs principaux du jeu politique. Un homme politique, de quelque groupe qu'il soit tient la corde du pouvoir. C'est **l'acteur**. Il est parvenu à cette position pour des raisons diverses liées notamment à la lutte contre la colonisation (ce qui ne veut pas dire qu'il était contre celle-ci). Il crée immédiatement son groupe politique en lui donnant l'apparence et le plus possible les contours d'un groupe ethnique. Sa position politique ne va pas sans rivalités, et particulièrement quand celle-ci est vigoureuse et incarnée par un homme, **le chef bandit**, il se crée autour de celui-ci un groupe politique auquel on donnera, comme c'était le cas pour celui qui tenait la corde du pouvoir, un contour ethnique. Le reste du pays se déterminera en tant que groupe des amis de l'acteur ou sera renvoyé dans l'«ethnie» ou dans le groupe des amis du chef bandit.

C'est de cette manière que l'on peut expliquer la confusion et le bric-à-brac ethnique que la plupart des pays africains connaissent. L'histoire du Cameroun illustrera nos propos.

Mbida acteur, Um Nyobè chef bandit. Au commencement de l'histoire du Cameroun (presque) indépendant se trouve l'indigène évolué. André Marie Mbida, le premier d'entre eux à atteindre la position de Premier Ministre, n'y parvint pas dans un contexte amical et serein. Bien que son règne n'ait pas été long, il sera auréolé de l'immortel prestige d'avoir lancé sous sa forme ethnique le débat politique camerounais. Pris comme acteur, il sera confronté au chef bandit Um Nyobè. Bien que ce dernier, en tant que Secrétaire Général de l'UPC se soit toujours préoccupé du sort de l'ensemble des populations du Cameroun comme en

⁴ Nous reprenons librement les catégories du schéma actantiel populaire citadin du Cameroun des années 70.

témoignent ses écrits et son comportement, il fut ramené à la dimension ethnique des Bassa'a ; bien que les alliances politiques de Mbida allassent dans toutes les directions du parti dont il était l'émanation autour d'Aujoulat, et dont les membres étaient originaires de tout le Cameroun, il se projeta politiquement comme Beti. Le discours de Boumnyebel qui présente clairement l'affrontement politique camerounais comme confrontation entre Beti et Bassa'a exprime la première forme de représentation de la lutte politique comme lutte entre groupes politiques présentés comme groupes ethniques. Mais l'homogénéité ethnique que l'on pourrait invoquer dans les deux cas est toute relative. Les Beti de Mbida sont probablement ceux que les ethnographes appellent Eton, Manguissa, Ewondo ou Bene. Mais le fait que ces groupes communiquent entre eux est le résultat de la prégnance de l'Ewondo, langue qu'utilisèrent les missionnaires pour leurs campagnes d'évangélisation. À cela s'ajoute le fait que du point de vue des attitudes, manières d'être, mœurs, les individus se présentent comme différents et qu'ils se réfèrent à des ascendants différents. En ce qui concerne les Bassa'a, il y a apparemment plus d'homogénéité, mais on peut faire remarquer que ce groupe ne s'est jamais présenté comme uni et centré. Cela permet de se rendre compte qu'ethnographiquement parlant, il peut y avoir une grande différence entre le Bassa'a des plaines de Douala et celui de la forêt du côté d'Otéle, ne serait-ce que du fait de leur voisinage respectif avec les Douala et les Ewondo.

Mais toutes ces observations auraient de la valeur si jamais les concepts de Beti et de Bassa'a qu'utilise Mbida étaient ethnographiques. La cohérence du premier Premier Ministre camerounais se trouve dans le fait que ses Beti et Bassa'a sont d'abord des groupes politiques putatifs, c'est-à-dire des hommes unis, qu'ils aient ou non une homogénéité ethnographique, autour de la préoccupation affichée par l'un d'entre eux, de monopoliser à leur profit les ressources nationales et de faire la guerre à ceux qui essaieraient de l'en empêcher.

Ahidjo acteur, Ouandié chef bandit. L'arrivée d'Ahmadou Ahidjo au pouvoir fut concomitante de la liquidation physique de Ruben Um Nyobè : Ouandié hérita du statut de chef bandit. Ces deux événements seront sanctionnés par l'avènement de deux ethnies politiques. L'Acteur, issu du Nord, bien que farouchement

opposé au tribalisme, se présenta comme représentant d'un Nord homogène, plutôt Fulbé (sous-groupe Peul) et musulman. Le chef bandit, issu de l'ouest, fut présenté comme un Bamiléké et représentant d'une ethnie Bamiléké. Le reste, hors le Cameroun anglophone, apparut comme Sud. De là le fameux axe Nord-Sud qui structure la géopolitique camerounaise, alliance tribale et exclusion tribaliste sont la manière sous laquelle il se présente. Mais à nouveau, comme on l'a vu dans le cas précédent, c'est en vain qu'aidé de critères ethnographiques nous chercherions des tribus. « Nordiste » est exclusivement géographique et laisse entendre qu'il y a pluralité ethnique, diverses populations aux origines, religions et pratiques culturelles différentes cohabitant dans cet espace après avoir connu de sanglantes rivalités avant la colonisation. Les populations dites Bamiléké s'avèrent tout aussi diverses. Ce n'est que par rapport à leurs voisines qu'elles semblent identiques. En ce qui concerne le sud, il n'est pas opportun d'en parler ici, car il ne fut pas tout à fait ethnique sous Ahidjo, mais considéré comme composé d'ethnies suffisamment proches les unes des autres.

Mais ce dernier cas est emblématique du primat du politique dans la constitution de l'ethnie. L'objectif n'était pas de rendre compte d'entités ethnographiquement homogènes, mais de constituer des groupes politiques, quitte à forcer les hommes à rentrer dans ce jeu.

Biya n° 1 au box office. Ahidjo parti, Biya lui succéda comme acteur dans un feuilleton resté globalement le même, le Nord et le Sud intervertissant leurs rôles. On conserva l'ethnie du nord, celle de l'ouest, et le sud du Cameroun conserva son statut hybride. C'est ce qui explique que Ahidjo devenu chef bandit, à l'occasion du coup d'État de 84, on procéda indistinctement à une purge de « Nordistes », présumés putchistes. Étant considérés comme appartenant à la même ethnie, ils ne pouvaient que collectivement en vouloir à Biya. L'étape suivante de son règne fera connaître une évolution à la configuration. Avec l'ouverture démocratique, un « bandit » inattendu fit son apparition sur la scène : Ni John Fru Ndi. Son irruption s'accompagna d'une reconfiguration des groupes politico-ethniques en place. Un groupe naquit autour de lui qu'on appela les « Anglo-bami » (anglophones bamiléké), vocable intéressant puisqu'une

caractéristique linguistique étrangère sert de dénominateur à une tribu. Autour de l'acteur Biya, la tribu Beti connaît une intéressante évolution. Sans doute pour mieux constituer l'ethnie du Sud, elle inclut désormais Boulou, Fang, Ntoumou, ainsi que populations de l'Est et du Mbam. On comprend dès lors que l'on ait demandé aux Bassa'a de se positionner : ils devaient forcément appartenir à une tribu-groupe-politique.

Deux concepts d'ethnie

Que signifie donc, en fin de compte, l'analyse précédente? À nos yeux la réflexion sur le tribalisme a régulièrement été victime d'une illusion d'optique tenant à la difficulté du concept central de cette entreprise. Elle a pris l'une pour l'autre deux réalités nettement distinctes, quoique se présentant parfois superposées : le groupe politique, qui régit les hommes et a donc une réalité empirique ; l'entité culturelle qui ne régit pas les hommes, mais que les hommes manifestent empiriquement, elle qui pourtant n'existe que comme idéalité platonicienne.

En fait, l'ethnie est l'apparence que prend le groupe politique lorsqu'il est confronté, dans le même espace, à un autre groupe politique. Pour des raisons de cohérence dans l'action, il génère une unité minimale qui se présente sous la forme de l'identité. Celle-ci n'est en réalité que la disposition à faire la guerre, avec ceux qui seront pris comme les siens, contre les autres. C'est pourquoi on notera qu'elle se présente sous sa forme la plus nette et la plus forte face aux autres, et tend à s'affaiblir, voire à se déliter face aux siens. Le membre d'une ethnie se reconnaît ainsi comme tel quand il est confronté aux autres groupes, et tend à ne voir que ses différences spécifiques lorsqu'il est comparé aux présumés siens ; la similitude dans ce cas se manifeste surtout sur fond de la relation avec les autres. En d'autres termes, l'identité ethnique générée ici est d'abord négative. C'est ce caractère qui justifiera les tensions entre membres ou groupes de membres du groupe, lesquelles sont politiquement organisatrices. Ils ne peuvent s'entendre sur ce qui fait qu'ils sont membres du groupe, et de fait ils le sont de manières et selon des modes différents en fonction de leurs idiosyncrasies. C'est pourquoi le groupe est toujours dynamique, les batailles engagées en son sein contribuent à le

stabiliser, à le construire et non le détruire et à donner une orientation globale à son action qui autrement garderait le caractère vague de projet, sans être en mesure de dire concrètement et au quotidien ce qu'il faut faire. C'est une autre manière de dire que le groupe politique régit les individus, car en ce sens il peut donner une orientation concrète à l'action individuelle qui construira dans sa différence l'action du groupe.

Les autres composantes de l'unité sont décrites par les critères ethnographiques ci-dessus invoqués et exposés. Ils facilitent la consolidation du lien créé par les nécessités politiques. Le lien au groupe politique est le plus fort de tous les liens, puisqu'il est la condition de la survie. Mais il n'est en fin de compte ni obligatoire, ni définitif. Dans sa trajectoire un homme peut changer de groupe, même si cela prend du temps et que les liens acquis, en particulier dans l'enfance, disparaissent difficilement.

Les critères ethnographiques dont nous parlons, en certains cas, forment un tout. Ils donnent l'illusion de régir les hommes, mais en réalité c'est parce qu'on les retrouve en possession d'hommes qui témoignent d'une unité politique. Dans les faits, la seule existence de l'ethnie est platonicienne. Aucun homme en effet n'appartient à cette ethnie, car rares sont ceux en qui on peut reconnaître dans leur totalité les caractéristiques citées plus haut. De plus, leur manifestation partielle ou totale en des individus ne fonde aucun lien entre eux. C'est donc dire que l'ethnie approchée de cette manière n'existe pas par leur truchement. Elle existe, mais par elle-même. En fait, elle est un ensemble de découvertes linguistiques, comportementales, musicales, religieuses, morales, artistiques, pratiques, bref culturelles rangées dans une boîte à outils. Ces découvertes, prises comme outils sont accessibles à tous, et dans les faits, tous viennent se servir ; l'exemple le plus trivial est celui de la langue : tout le monde peut la parler, encore que ses locuteurs originels soient un minuscule groupe, voire un groupe qui a disparu (pensons au latin) ; il est facile de voir que les musiques nées dans des coins obscurs de la planète se pratiquent partout ailleurs, et il en est de même d'autres activités culturelles.

L'État sans l'ethnie et l'ethnie sans l'État : esquisse um nyobéenne

L'analyse menée dans les pages précédentes nous conduit à apporter un début de réponse au problème de la construction politique sans la tribu. Ce qui se dégage en termes de conclusion, c'est qu'on a, tribalistes et anti-tribalistes, appliqué à l'ethnie (existant culturel de nature platonicienne) ce qui relevait du territoire (existant politique empirique qui régit les hommes). En transférant au territoire les solutions jusqu'ici proposées à l'ethnie, on réintègre le champ de la politique c'est-à-dire un champ empiriquement efficace. Tant que l'on lie l'individu à l'ethnie, on construit une dynamique politique dont le poumon est la volonté de capter les ressources au profit d'hommes artificiellement unis par des liens culturels, lesquels sont tels parce que le lien politique est tout entier celui des intérêts. En retrouvant le lien individu-territoire, on retrouve la dynamique politique de mise des talents individuels au service d'intérêts collectifs de captation des ressources du territoire au bénéfice des membres de ce territoire. Ainsi pourra se mettre en route une dynamique républicaine, au lieu de l'énergant affrontement ethnique que la plupart des États africains vivent.

C'était le sens que Ruben Um Nyobè donnait à son action : « Le tribalisme est l'un des champs les plus fertiles des oppositions africaines. Nous ne sommes pas des « détribaliseurs » comme d'aucuns le prétendent. Nous reconnaissons la valeur historique des ethnies de notre peuple, c'est la source même d'où jaillira la modernisation de la culture nationale. Nous n'avons pas le droit de nous servir de l'existence des ethnies comme moyen de luttes politiques ou de conflit de personne »⁵. Les limites de cette étude nous empêchent de citer plus longuement ce texte admirable de clairvoyance qui mériterait d'être commenté pour lui-même.

⁵ « Lettre à André Marie Mbida », Premier Ministre camerounais, 13 juillet 1957, citée par Elega Mbuyinga, *Tribalisme et problème national en Afrique Noire*, L'Harmattan, 1989, p. 15.

Mais il doit être entendu que notre recherche a été construite pour éclairer conceptuellement cette approche qui, mise en application, contribuerait probablement à éloigner nombre de difficultés du tribalisme.

À cet égard, Um Nyobè ici diagnostique clairement le problème et indique la piste de solution : il ne s'agit pas de détribaliser, erreur que commettent des anti-tribalistes sincères, mais de rejeter l'ethnie politique. Cette dernière éventualité n'était pas clairement compréhensible tant que l'on ne disposait pas d'un concept clair d'ethnie. Anti-tribalistes et tribalistes partageant la même idée que les hommes appartiennent aux ethnies, ils conçoivent des catégories politiques inévitablement ethniques puisque c'est l'ethnie qui pour eux régit les hommes. Ainsi, quand à l'image de Mbonda Ernest on croit à l'ethnie, on propose une politique de quotas ethniques dont le moindre danger n'est pas l'ouverture vers une dictature de la majorité ethnique qui n'est pas politique ici car ne portant aucun projet pour le corps politique mais plutôt pour le groupe uni autour de ses attributs culturels. En tout cas, on fixe la tension politique entre individus sur une base non destinée à apporter une solution politique, puisque non politique. Ceux qui ne croient pas en l'ethnie la rejettent, mais parce qu'ils croient que les hommes en sont membres, rejettent les hommes avec. En attendant l'avènement de la nation, présumée être le règne des hommes sans tribus ou de la grande tribu regroupant tout le monde, la porte est ouverte à la tyrannie d'une nomenklatura, parfois tribale, souvent de compères.

En revanche, le politique sans l'ethnique se trouve tout entier tourné vers le territoire. Cela consiste à s'occuper uniquement des hommes dans leurs interactions territoriales, inter-territoriales et intra-territoriales. Esquissons-en une description.

Deux solutions complémentaires ont en général été données au problème du tribalisme : 1°) l'équilibre régional ou ethnique qui consiste à répartir le pouvoir selon un dosage ethnique destiné à respecter plus ou moins certaines proportions ; 2°) ce que nous appelons la République dure, qui consiste à ne donner voix au chapitre qu'aux plus méritants. L'interprétation territoriale permet de donner à ces solutions un sens qui les éloigne des deux applications dont nous avons ci-dessus observé les difficultés.

Les États africains apparaissent alors comme engagés dans un processus non encore achevé de constitution d'un territoire unique à partir de la multiplicité des territoires qui, avant la colonisation, s'ignoraient, se faisaient la guerre ou coopéraient. Nous sommes donc en présence d'États qui pour le moment sont multiterritoriaux, c'est-à-dire composés d'entités voulant utiliser à leur profit exclusif les hommes et les ressources de leur territoire, et éventuellement capter à leur profit exclusif les ressources des autres territoires.

Si l'objectif est celui de la République, alors il s'agit de faire fusionner ces territoires. La démarche consiste pour cela à les mettre en interaction ; la liaison homme-ethnie conduisait à les superposer. La porte s'ouvre ici pour que les territoires, c'est-à-dire les hommes d'un territoire attirent à eux toute ressource humaine susceptible de mieux les aider à capter à leur profit les ressources du territoire. Le talent, les aptitudes personnelles mises au service de ceux avec lesquels on est en lutte deviennent premiers. Ceux-ci puisent allègrement aux sources de l'ethnie qui est platonicienne, les virtualités humaines étant différemment actées par les cultures. L'essentiel est qu'elles soient mises au service du territoire, donc des hommes du territoire et non à celui de présumés membres d'une ethnie. Il se peut par exemple qu'une culture ait mieux permis qu'une autre une activité telle que la pêche, pour des raisons, par exemple, religieuses. Elle permettra de fournir des pêcheurs à une zone pourvue en ressources halieutiques, et le dynamisme territorial s'en trouvera accru, si l'action est orientée vers les hommes du territoire d'exploitation de la ressource, et non vers ceux d'un autre.

Les territoires s'attèleront à attirer les talents extérieurs ou à développer des talents internes, et ainsi les hommes pourront partir d'un territoire pour un autre. Quant aux ethnies, étant donné leur existence platonicienne, elles alimenteront les hommes possiblement dispersés dans l'État ou concentrés dans une région sans que cela ait plus d'importance.

L'équilibre régional, ici réinterprété comme équilibre territorial et fusion-imbrication des territoires est une conséquence mécanique de la mise en route d'une approche territoriale de l'équilibre régional. En ce qui concerne les individus, tant que l'on considère que le concept culturel d'ethnie est politique, ils sont condamnés à être des étrangers à l'intérieur de la même République. La traduction pour eux est en effet un lien rigide au territoire

d'origine des hommes présumés membres de l'ethnie. C'est avec eux et exclusivement avec eux qu'ils sont censés interagir politiquement, au sens déjà défini. Une fois hors de ce territoire, ils perdent toute légitimité ou en tout cas se voient retirer toute légitimité dans l'association politique avec les membres du nouveau territoire. Ils sont en compétition avec ceux avec lesquels ils pourraient collaborer et leur action est conçue comme orientée vers la captation des ressources du nouveau territoire au bénéfice du territoire d'origine⁶. Dans ces conditions, la République dure, le règne des meilleurs prend une signification tout à fait négative : les membres d'un territoire peuvent être exclus par ceux qui arrivent d'un autre, pourvu qu'ils soient plus compétitifs. De là à l'idée de conquête d'un territoire par un autre il n'y a qu'un pas, franchi allègrement au moins dans le discours par ceux qui, cette fois en langage tribaliste, accusent certaines ethnies d'expansionnisme.

En insistant sur le lien politique avec le territoire, c'est-à-dire en rejetant tout lien rigide avec celui-ci via le lien ethnique, on revient à la dynamique politique ordinaire qui donne tout son sens à la notion de talent ou de mérite. Il n'y en a normalement qu'au service du groupe politique, c'est-à-dire de ceux qui essaient de capter à leur profit les ressources du territoire. L'individu peut alors essayer de mettre son talent, ses capacités au service du territoire dans lequel il vit. La dynamique des territoires devient possible.

CONCLUSION : Vers des solutions concrètes ?

Le propos de cette étude concernait la construction de concepts politiques idoines pour la solution du problème du tribalisme. En situant l'ethnie dans un troisième monde idéal, nous avons laissé la réalité politique seule dans le monde empirique des hommes et empêché, pensons nous, sur le plan théorique la concurrence de l'ethnie. Rien ici n'indique que le tribalisme est dès lors impossible : il reste encore à construire concrètement la séparation entre l'ethnie et l'État. Sur ce plan nous prétendons seulement avoir levé l'obstacle théorique ; de là à la pratique, il y a un monde qui ne peut être franchi que par les essais et les erreurs politiques pratiques.

⁶ C'est le sens de l'injonction qui au Cameroun est faite aux « élites extérieures » de développer le village d'origine.

Références bibliographiques

AMSELLE, Jean-Loup, Elikia MBokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La Découverte, 2e édit. 1999.

KENMOGNE, Emile, « Processus de la déchéance tribaliste et conséquences sur l'idée de l'État », Texte non publié, 20p.

MBONDA, Ernest-Marie, « La «justice ethnique» comme fondement de la paix dans les sociétés pluriethniques. Le cas de l'Afrique », in Josiane Boulad-Ayoub et Luc Bonneville, *Souverainetés en crise*, pp. 451-500, Paris, L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 2003.

MBUYINGA, Elenga, *Tribalisme et problème national en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 1989.

MOUANGUE KOBILA, James, *La protection des minorités et des peuples autochtones au Cameroun*, Chennevières, Dianoïa, 2009.

UM NYOBÈ, Ruben, *Écrits sous maquis*, Paris, L'Harmattan, 2004.